

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE STL

Le baccalauréat technologique « Sciences et Technologie de Laboratoire » (STL) option BIOTECHNOLOGIES permet d'acquérir les connaissances scientifiques de base liées aux métiers du laboratoire (biochimie, biologie, microbiologie...) et nécessaires à la poursuite d'études supérieures au cours desquelles les compétences technologiques et professionnelles seront affirmées.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Ce baccalauréat est accessible à tout élève de classe de seconde GT ayant eu un avis favorable du conseil de classe du 3^{ème} trimestre.

Le dossier de candidature se retire, dès le 2^{ème} trimestre au Lycée André PAILLOT (courrier, mail, contact téléphoniques, entretiens, journées portes ouvertes...). Il est à retourner, complété auprès du secrétariat du lycée. Ce dossier est examiné par une commission qui donne un avis sur la recevabilité de la demande. L'admission devient définitive, après l'accord de l'établissement d'accueil et la remise du dossier d'inscription complet.

ORGANISATION DE LA FORMATION ASSOCIANT :

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SCIENTIFIQUES HEBDOMADAIRES

Français en 1 ^{ère}	3h
Philosophie en terminale	2h
Histoire-Géographie en 1 ^{ère}	2 h
Langue vivante I (anglais)	1,5h
Langue vivante II (espagnol, italien, *)	1,5h
Mathématiques	4h
Physique-Chimie en 1 ^{ère}	3h
en terminale	4h
Chimie-Biochimie et Sciences du Vivant	4h
mesures instrumentales en 1 ^{ère}	2h
EPS	2h

Les matières scientifiques s'appuient sur une approche expérimentale en lien avec des thèmes comme par exemple : santé, environnement, bioindustries...

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Section Européenne (accessible à tous les élèves)
2 h d'anglais dont 1 h en DELE (Discipline en Langue Etrangère : laboratoires, biologie, chimie...). Elle permet de passer une épreuve spécifique au moment de l'examen attribuant des points supplémentaires pour l'obtention du baccalauréat et la mention « section européenne » qui constitue une valeur ajoutée pour la poursuite d'études supérieures.

Accompagnement personnalisé (2h/semaine) il est principalement centré sur du soutien méthodologique en lien avec les épreuves générales et techniques du baccalauréat.

ENSEIGNEMENT SPÉCIFIQUES DE BIOTECHNOLOGIES (6h EN 1^{ère} ET 10h EN TERMINALE)

associant la biochimie et la microbiologie. En terminale, cet enseignement est le support du « Projet Technique Accompagné » (PTA) au cours duquel les élèves travaillent en groupe sur une thématique scientifique de leur choix.

OBTENTION DU BACCALAURÉAT STL

- épreuves anticipées de français et d'histoire-géographie en fin de classe de 1^{ère} STL.
- autres épreuves en cours d'année (section européenne, soutenance PTA) ou terminales en fin de classe de terminale STL.

* Autre LV II possible par le CNED - Coût à la charge des familles.

Après le Baccalauréat STL

Les titulaires du Bac STL peuvent poursuivre des études selon leur choix d'orientation

- BTSA: Analyses Biologiques, Bio Analyses et Contrôles, Analyses Agricoles et Biotechnologie (ANABIOTEC), Sciences et Technologie de l'Aliment (STA), GEMEAU...
- DUT de biologie appliquée (toutes options)
- Autres BTS et DUT
- Licence à l'université ou école d'ingénieur, pour suivre un parcours de l'enseignement supérieur long
- Classes préparatoires aux concours, réservées aux titulaires des baccalauréats technologiques : Ecoles vétérinaires, ENITA, ENSA...
- Etudes paramédicales courtes possibles.